



AHSSEA

Association Haut-Saônoise pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte

(Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 6-7-1962 - J.O. du 11-7-1962)

SERVICE SOCIAL PREVENTION

17 rue Fleurier 70000 VESOUL
03 84 96 98 60

Et Antennes :

- 6 rue de l'Inventaire 70200 LURE
☎ : 03 84 30 10 64
- 19 Chemin Neuf 70100 GRAY
☎ : 03 84 65 16 51

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



TABLE DES MATIERES

I° INTRODUCTION COMMUNE AUX S.S.P., S.A.E.M.O., D.A.E.D.R. ET SPECIFIQUE AU SERVICE SOCIAL PREVENTION	1
II° EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE ET MOUVEMENTS DU PERSONNEL	2
III° FORMATIONS	3
IV° ACTIVITE DU SERVICE	3
V° ORIGINE DES SIGNALEMENTS CONDUISANT A UNE A.E.D. APRES EVALUATION	5
VI° ELEMENTS DE BILAN COMMUNS & PERSPECTIVES COMMUNES AUX S.S.P., S.A.E.M.O., D.A.E.D.R. POUR UN SERVICE UNIQUE A NAITRE EN 2023	6

I° INTRODUCTION COMMUNE AUX S.S.P., S.A.E.M.O., D.A.E.D.R. ET SPECIFIQUE AU SERVICE SOCIAL PREVENTION

L'année 2022 confirme une fois encore la mobilisation de l'ensemble des professionnels du pôle. Directement impacté par la pénurie de travailleurs sociaux et les problématiques de recrutement du secteur, chacun a dû et su faire preuve d'adaptabilité et d'investissement pour pallier, compenser, renforcer, et ce dans l'intérêt des familles, de la continuité de service et du collectif.

Au Service Social Prévention, outre les conséquences lourdes des vacances de postes de travailleurs sociaux celles relatives aux ajustements nécessaires quant à l'équipe d'encadrement technique et managérial, ont été prises en considération (départ de Madame SCHICK, remplacée par Madame CARTERET, départ de Madame CARTERET, formation C.A.F.E.R.U.I.S. de Madame BATARD).

Concernant l'activité du service, comme le présente plus en détail le rapport : pour une capacité de 450 mineurs, 434 mineurs en moyenne ont été pris en charge en 2022, soit une constante par rapport à 2021. Ce sont 220 mineurs qui ont été admis durant l'année 2022 (228 en 2021), et 259 sorties dans l'année, ce qui indique comme pour les années précédentes un taux de rotation important.

Les axes de travail relevant d'une « dimension pôle » ont été concrétisés en 2022, et ce afin de répondre à la nécessaire qualité de notre intervention et aux exigences légales de notre secteur : harmonisation des outils éducatifs et administratifs, sectorisation des chefs de services, réécriture des projets de service, déploiement du logiciel informatisé de l'usager.

En outre, les étapes préalables au projet d'ampleur porté pour 2023 pour la mise en œuvre de la Mesure Unique Modulable (M.U.M.) ont fait l'objet d'une élaboration conjointe aux différents services concernés et en lien direct avec les services de l'A.S.E.F.

La dynamique partagée, dans l'intérêt du mineur et des familles, pour un parcours sécurisant et réduisant au maximum les ruptures, s'est renforcée pour répondre aux enjeux des politiques sociales de protection de l'enfance.

Les projets associatifs et transversaux se sont également poursuivis en 2022, notamment dans le cadre de l'élaboration du nouveau C.P.O.M., mais également de la réorganisation des services de la Direction Générale, des travaux relatifs à la R.G.P.D., de la création des fiches de postes, du développement des compétences par les accords de formations ; ces dimensions ayant un impact direct sur les fonctionnements des services, les conditions de travail, les salariés eux-mêmes et le public accompagné pour lequel tous les professionnels sont engagés quotidiennement.

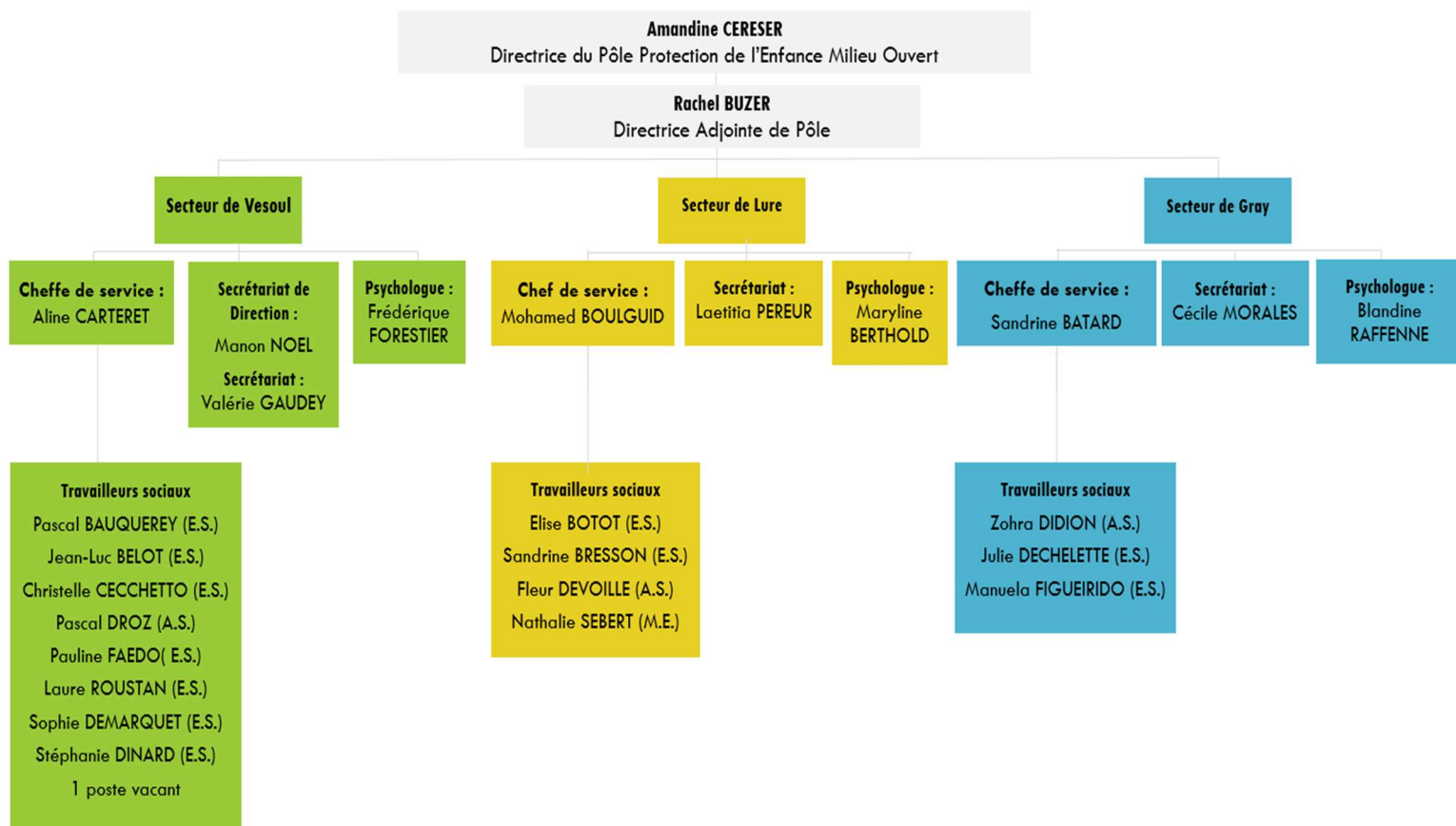
II° EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE ET MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Au 31/12/2022, l'équipe pluridisciplinaire se décompose comme suit :

- 16 Travailleurs Sociaux (12 Éducateurs Spécialisés, 1 Moniteur Educateur en attente de V.A.E. éducateur et 3 Assistants de Service Social) pour un total 15,15 E.T.P.
- 3 Psychologues Cliniciennes pour 1,80 E.T.P.
- 2 Cheffes de service pour 1,80 E.T.P.
- 4 Secrétaires (2 au siège de Vesoul et 1 sur chaque antenne à Gray et Lure) pour un total de 2,75 E.T.P.

Mouvements de personnels durant l'année 2022 ont été nombreux :

- 01/2022 Départ Christelle NARCON éducatrice spécialisée
- 04/2022 Arrivée Stéphanie DINARD éducatrice spécialisée
- 05/2022 Départ Manuella FIGUEREIDO éducatrice spécialisée
- 08/2022 Départ d'Anissa SCHICK cheffe de service
- 09/2022 Arrivée Aline CARTERET cheffe de service
- 10/2022 Départ Vanessa TAMISIER assistante sociale
- 11/2022 Arrivée Sophie DEMARQUET éducatrice spécialisée
- 12/2022 Départ Aline CARTERET cheffe de service
- 12/2022 Départ Pauline FAEDO éducatrice spécialisée
- 12/2022 Départ retraite Patricia TACHOT secrétaire de direction
- 12/2022 Arrivée Manon NOEL secrétaire de direction



III° FORMATIONS

1) Formations collectives associatives et du pôle ayant un caractère obligatoire

Intitulé	Salariés formés	Dates
La protection de l'enfance en 2021. C.PHILPPE, Juriste	Ensemble des salariés	31/01/2022
DUI – réflexion sur les besoins	A. CERESER S.BATARD	3/03/2022
Incendie	Ensemble des salariés	03/05/2022 05/05/2022 13/05/2022
DUI - mise en place et utilisation du logiciel	Patricia TACHOT	22/06/2022
Sensibilisation harcèlement sexuel et agissements sexistes	Ensemble des salariés	Du 12/12 au 15/12/2022
DUI – Paramétrages Partie « Accompagnement »	Aline CARTERET S. BATARD V.GAUDEY	30/11 et 01/12/2022
DUI – Utilisation logiciel	Ensemble des travailleurs sociaux et psychologues	Du 02/12 au 15/12/2022

L'équipe bénéficie aussi de l'intervention de Mr DAVOUST dans le cadre de groupe d'Analyse de la Pratique à raison de 3h par mois.

Certains professionnels ont pu également s'inscrire dans une démarche de formation au sein de formations collectives associatives non-obligatoires. Nous ne sommes pas en mesure cette année de reproduire la liste de ces derniers.

2) Formations individuelles au plan de formation

Intitulé	Salariés formés	Dates
CAFERUIS (formation qualifiante développement des compétences)	Mohamed BOULGUID	Janvier à novembre 2022
CAFERUIS (formation qualifiante développement des compétences)	Sandrine BATARD	Janvier à août 2022
DU psychologie (formation qualifiante développement des compétences)	Maryline BERTHOLD	Non communiquées
VAE médiateur familial (formation qualifiante développement des compétences)	Laure ROUSTAN	Janvier à décembre 2022
Troubles de la parentalité : comment travailler au service de l'enfant (formation individuelle adaptation au poste, évolution et maintien dans l'emploi)	Zohra DIDION	Non communiquées
Intervention centrée sur le changement (formation individuelle adaptation au poste, évolution et maintien dans l'emploi)	Pascal DROZ	Non communiquées
La conduite d'entretien (formation individuelle adaptation au poste, évolution et maintien dans l'emploi)	Manuela FIGUEREIDO Julie DECHELETTE	Non communiquées
Accompagner l'adulte dans sa fonction parentale (formation individuelle adaptation au poste, évolution et maintien dans l'emploi)	Laure ROUSTAN	Non communiquées
Posture professionnelle et juste distance dans l'accompagnement (formation individuelle adaptation au poste, évolution et maintien dans l'emploi)	Pauline FAEDO	Non communiquées

IV° ACTIVITE DU SERVICE

En raison de mouvement de personnel administratif et d'une perte d'information au titre des tableaux de suivis, nous regrettons de ne pouvoir fournir cette année des données statistiques concernant les facteurs de risques en admissions, les suites données à échéances et états des sorties, les durées des mesures.

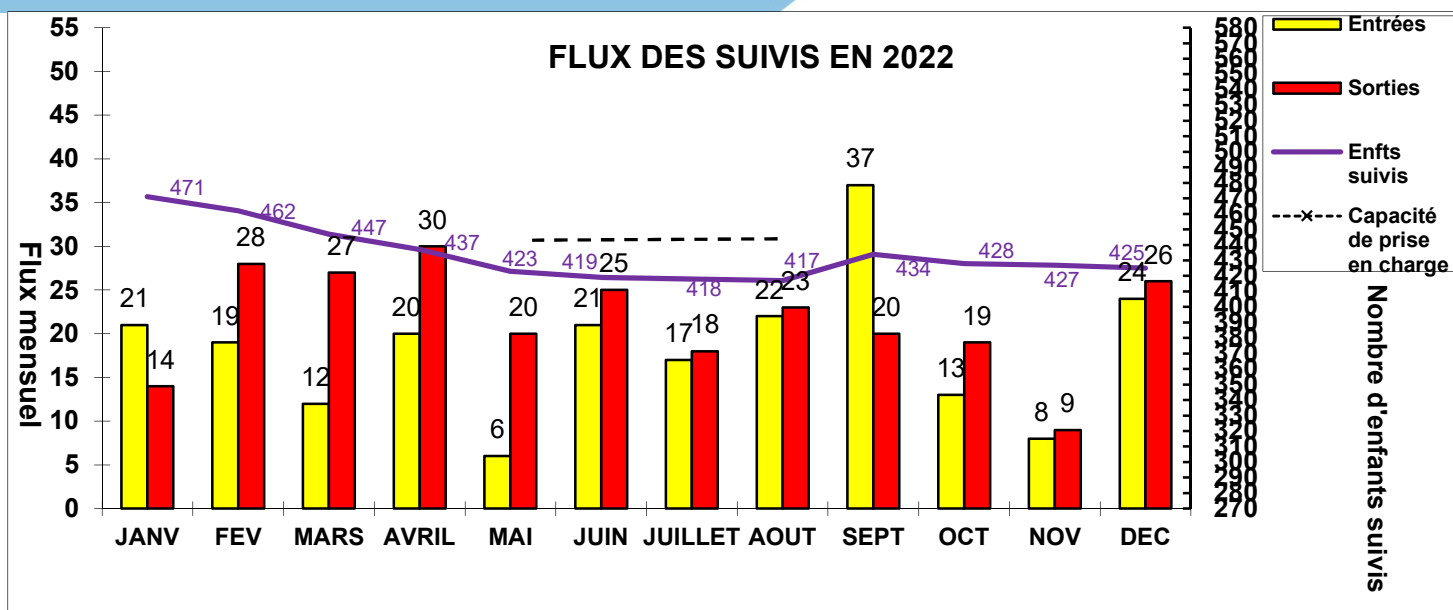
1) Suivi des mineurs

Nombre d'entrées au 31/12/2022 : 220

Nombre de sorties au 31/12/2022 : 259

Nombre d'enfants suivis au 31/12/2022 : 425

434 mineurs en moyenne ont été pris en charge en 2022, soit une constante par rapport à 2021 (431).



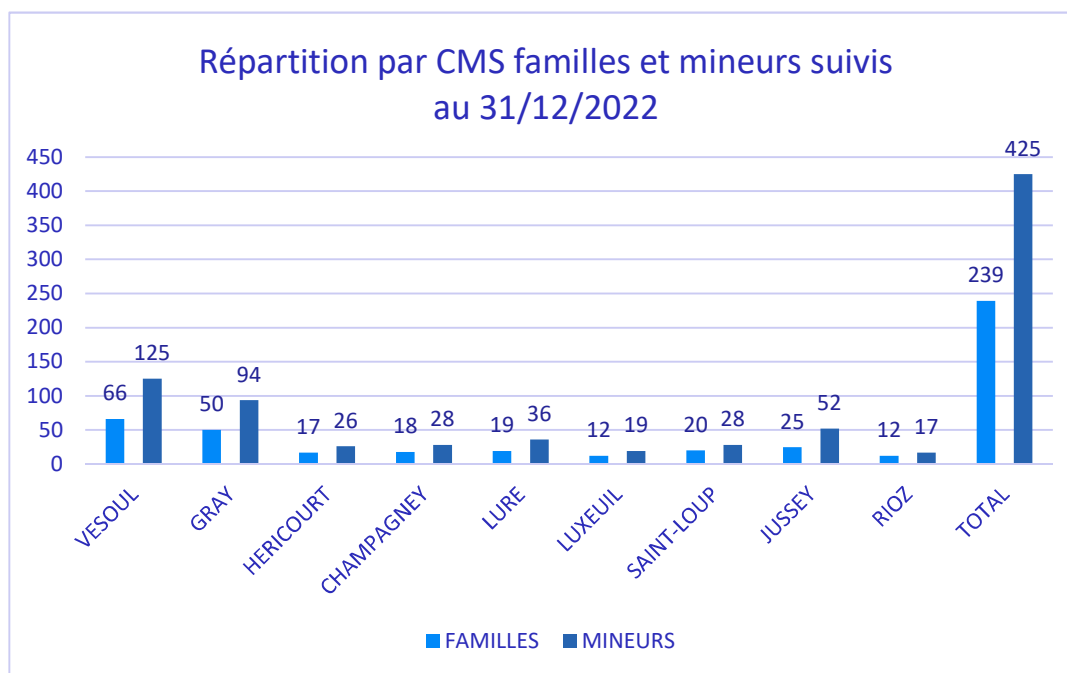
Eléments d'analyse :

Au titre des entrées 2022 : nombre d'entrées significativement plus important en septembre et nettement faible en mai et novembre. Pour mémoire, 2021 laissait apparaître 4 mois en pic d'entrées.

Au titre des sorties 2022 : nombre nettement plus important sur les périodes de février, mars et avril. Pour mémoire, 2021 posait une plus ou moins nette constante annuelle hormis pour le mois de décembre marqué par un nombre faible de sorties.

Habilitation : A compter de mars, le nombre d'enfants suivis mensuellement était inférieur à l'habilitation. Pour autant les listes d'attente n'ont pas pu être réduites en raison du manque de travailleurs sociaux mais également des attributions réalisées par secteur géographique.

2) Origines des demandes A.E.D. par C.M.S. 2022

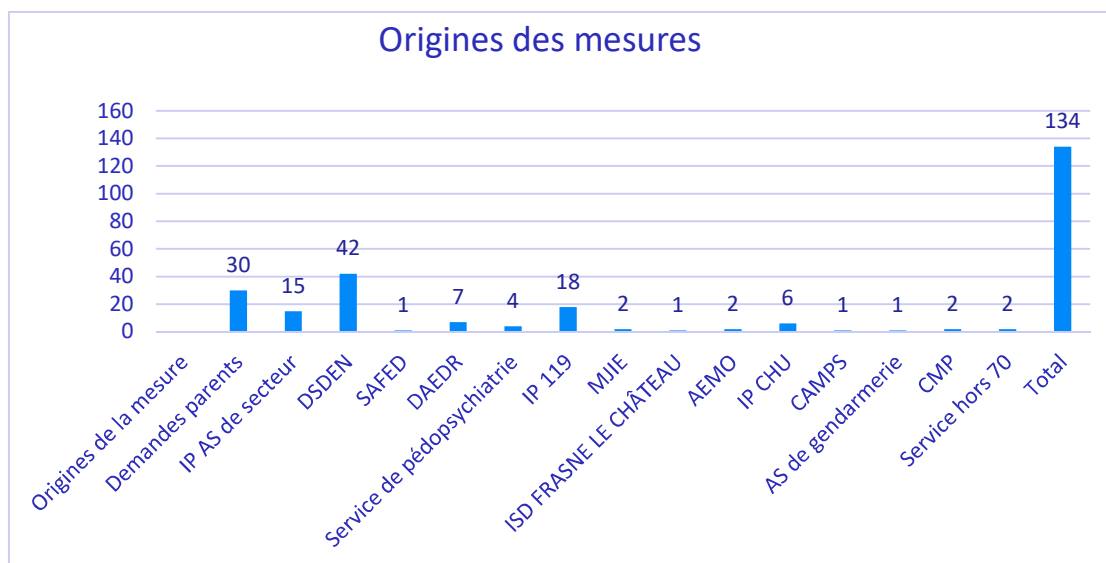


Eléments d'analyse :

Nous constatons que comme les années précédentes, l'activité sur les secteurs de Vesoul et de Gray sont les plus importants en comparaison avec l'activité des autres CMS du Département.

Sur le site de GRAY, il a ainsi été nécessaire de mettre en place une autre organisation et de positionner un travailleur social en renfort et de passer de 2,80 E.T.P. à 3,80 pour assurer la continuité de service.

V° ORIGINE DES SIGNALEMENTS CONDUISANT A UNE A.E.D. APRES EVALUATION



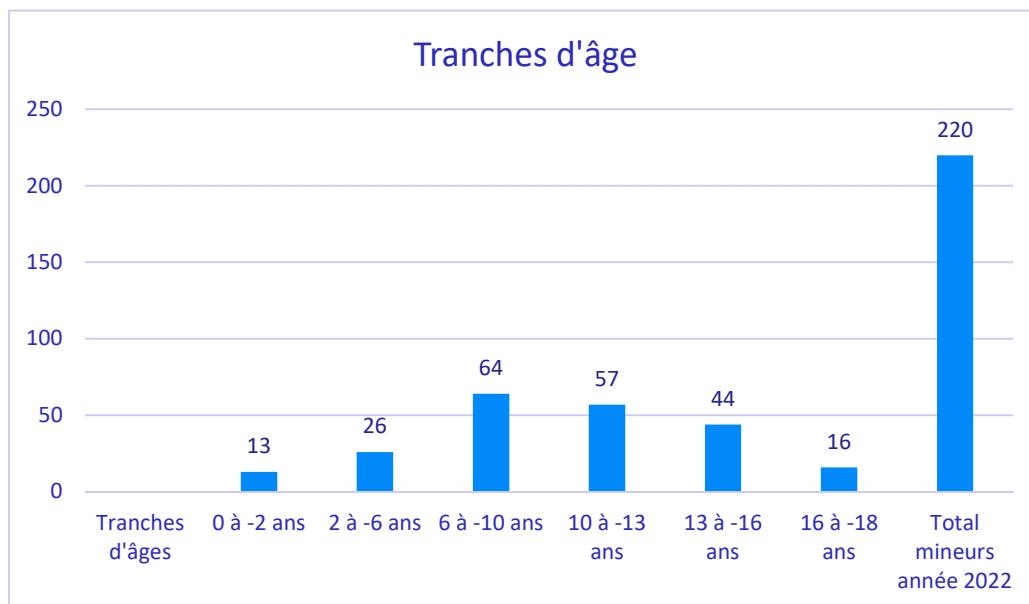
Eléments d'analyse :

Les mesures d'A.E.D. sont orientées par le département suite à des informations préoccupantes donnant lieu à une évaluation de secteur social.

Il apparaît sur le graphique ci-dessus que la D.S.D.E.N. est à l'origine de suivis de 42 mineurs en lien avec des faits de déscolarisation plus ou moins importantes et de mal-être exprimés par les enfants dans le cadre scolaire et de problèmes de comportements dans le cadre scolaire.

Nous constatons aussi que le nombre de parents demandeurs d'Aide Educative est en hausse. Les parents pouvant se trouver démunis dans la pose de cadres et de limites éducatives (sorties, autorités, gestion et utilisation des réseaux sociaux).

Enfin, nous constatons que le nombre de signalements anonymes (119) et directement au service social à l'origine des évaluations sont en hausse et en lien avec des faits de violences intra-familiales et négligences.



Eléments d'analyse :

Le service est beaucoup sollicité pour mettre en œuvre une mesure d'A.E.D. concernant les tranches d'âge : 6-10 ans et 10-13 ans ainsi que 13-16 ans, et ce comme l'année précédente.

Ces chiffres peuvent être mis en corrélation avec les origines des signalements. En effet, les tranches d'âge de 6-13 ans sont concernés par des problèmes de comportements en classe (agitation...) et des difficultés parentales en termes de carences éducatives voire de négligences. Les 13-16 ans sont souvent plus concernés par les difficultés parentales en termes de pose de limites et de déscolarisation et d'absences de projets scolaire et professionnel et souffrances psychologiques.

Les perspectives de travail qui avaient été posées en 2021 ont pu partiellement se mettre en œuvre. Elles ont souffert de la poursuite des problématiques de recrutement ayant fortement mobilisé l'ensemble des professionnels en poste et engendré une charge d'activité importante, quel que soit le cœur de métier.

Priorité a été donnée à la continuité de service nécessitant un engagement fort de tous les professionnels, et à la poursuite des travaux relatifs à l'harmonisation, dans une dimension « pôle » des outils, tant éducatifs qu'administratifs.

2022 aura été marquée par le travail d'élaboration du nouveau C.P.O.M. spécifiquement impacté pour le pôle milieu ouvert au titre de la mise en œuvre de la Mesure Unique Modulable (M.U.M.) à compter de 2023. Dès le mois de septembre, des comités techniques ont été mis en place par les services de l'A.S.E.F. afin de co-construire au titre des outils éducatifs, du circuit et du déroulement de la nouvelle mesure, du périmètre et du cadre d'intervention, de la considération des impacts internes de la projection d'une fusion du S.A.E.M.O., S.S.P. et D.A.E.D.R.

L'année aura permis de poursuivre la mise en place des différentes étapes préalables, notamment par la sectorisation des chefs de services sur les antennes, l'appropriation d'outils éducatifs communs, la mise en place d'outils administratifs harmonisés, l'élaboration de procédures, la réécriture des projets de service sous la forme d'un projet de pôle, le déploiement d'un logiciel informatisé de l'utilisateur.

Dans la continuité de cette dynamique, l'année 2023 verra le jour. L'enjeu de la future année reposera sur les travaux à poursuivre pour une mise en œuvre rapide mais sécurisante de la M.U.M., au travers de la sectorisation de l'intervention, et par là-même des équipes, mais également pour une efficacité des différents outils.

Harmonisation, mutualisation, décloisonnement, partages d'expériences, enrichissement mutuel, valorisation de l'expertise, participation des mineurs et des familles, regards croisés sur les pratiques éducatives, territorialisation, pilotage ajusté et sectorisé de l'activité, forment les contours des projets de l'année à venir.

Les travaux se poursuivront également au titre de l'implication des professionnels dans les démarches de santé et sécurité au travail par le D.U.E.R.P., celles de la démarche d'évaluation de nos services, et plus largement d'un point de vue associatif au titre de la Q.V.C.T. et de la R.G.P.D.

Manon NOEL
Secrétaire de Direction

Amandine CERESER
Directrice de Pôle
En collaboration avec
Rachel BUZER, Directrice Adjointe de Pôle
Sandrine BATARD, Cheffe de Service Éducatif